

VILLE DE NEUFCHATEAU

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M et Mme Delogne - Urbain Justin demeurant rue de la Gaume 76 c à 6860 Léglise.

Le terrain concerné est situé Le Sart, 15 à 6840 Neufchâteau et cadastré division 4, section F n°154M.

Le projet est de type : construction d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :
Ecartis :

le projet présenté respecte au mieux les caractéristiques régionales (gabarit, matériaux, volumes simples) mais du fait de sa composition contemporaine, il s'écarte néanmoins de certaines prescriptions du permis de lotir auxquelles les demandeurs souhaitent donc déroger :

- 1 - débordement latéral de 1,05m par rapport à la zone aedificandi ;
- 2 - volume secondaire à toiture plate ;
- 3 - mixité de matériaux ;
- 4 - fenêtres à tendance horizontale ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau et le 12.11.2019 après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06.11.2019 au 22.11.2019 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,

J-Y DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY